

arrivé, il demanda à monter à l'Hôtel de Ville. Deux Bourreaux l'y portèrent sur leurs épaules. Il y pria qu'on lui donnât un verre d'eau; l'ayant reçu, il resta environ une demie heure à l'Hôtel, pendant laquelle on le pressa de nouveau de déclarer s'il avoit eu des complices. Il persista à dire qu'il n'en avoit point eus. Après-quoi on le descendit & on le porta sur l'Echaffaut. Il y fut dépouillé, & ayant été étendu sur la butte, on lui passa des cercles de fer au tour du corps, pour le tenir étroitement serré. Sa main droite dans laquelle étoit le couteau, lui fut brulée avec du feu de souffre. Ayant ensuite été tenaillé, avec des tenailles ardentes, aux mamelles, aux bras, aux cuisses & aux gras de jambes, on lui versa dans les playes du plomb fondu, de l'huile bouillante & de la poix-résine avec de la cire & du souffre fondus ensemble. Quatre chevaux attachés à ses membres n'ayant pas suffi pour les lui arracher, on y en ajouta deux à ceux qui tiroient les cuisses. Ce fut inutilement, les bras & les cuisses ne purent être détachés du corps. L'un des Bourreaux, car il y en envoie dix pour cette cruelle scène, monta alors à l'Hôtel de Ville & obtint la permission de faciliter l'écartèlement par des incisions. Il descendit tenant un petit couteau à la main. Avant de commencer la première incision, le Curé de St. Paul lui dit d'attendre un instant; il parla au Patient. Ce Curé avec celui de St. Benoit, autre pieux & zélé Ecclésiastique, se mit à genoux. Ils firent une courte prière. Après cela on fit les incisions l'une après l'autre, & le démembrement par les chevaux suivit à plusieurs reprises. Damiens étoit encore en vie ayant les deux